

CGV-130318

UNIVERSITÉ DE MONCTON

225^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 18 mars 2013

de 11 heures à 11 h 25

Par conférence téléphonique

PRÉSENCES

Georges Arsenault	Atlantique (IPÉ)	André G. Richard, président	Sud-Est
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Ivan Robichaud	Nord-Est
Alain Bossé	Nord-Ouest	Pauline Roy	Nord-Est
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Jean Soucie	Nord-Ouest
Léandre Cormier	Sud-Est	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)		
Annie C. Daneault	Nord-Ouest		
Danys Delaquais	Extérieur des régions	Observatrices et observateurs Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Yves Gagnon	Nord-Ouest	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée désignée	Moncton
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAEI)	U de M
Raymond Lanteigne	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Patrick Lavoie	Étudiant (Edmundston)	Richard Saillant, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Louis Léger	Sud-Est	Marie-Paule Viel, secrétaire d'assemblée	Moncton
Vaughne Madden	Atlantique (N.-É.)		
Joëlle Martin	Étudiante (Moncton)		

ABSENCES MOTIVÉES : Kevin Bédard, Bill Lévesque, Stéphane Robichaud et Thérèse Thériault

ABSENCE : Liette Dumas-Sluyter

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.	3
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	3
3.	NOMINATION D'UN CHANCELIER.	3
4.	NOMINATION DU VICE-RECTEUR AU CAMPUS D'EDMUNDSTON.	4
5.	POLITIQUE DE SÉLECTION DES CADRES.....	4
6.	CLÔTURE.....	5
	DOCUMENTS	6
	Document A : Ordre du jour adopté.....	A(1)
	Document B : Politique de sélection des cadres.	C(1-69)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante :
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

11 h : le président, maître André G. Richard, c.r., souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il s'agit de la 225^e séance du Conseil des gouverneurs.

La secrétaire générale procède à l'appel des noms.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

R : 01-CGV-130318

Raymond Lanteigne, appuyé par Louis Léger, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.* »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

3. NOMINATION D'UNE CHANCELIERÈRE OU D'UN CHANCELIER

Le président explique que le Comité consultatif de sélection d'une chancelière ou d'un chancelier a fait son travail au cours de l'hiver et ceci, conformément à la *Politique de sélection d'une ou d'un chancelier*.

Le président annonce que le Comité consultatif de sélection recommande la nomination de monsieur Jean-Claude Savoie de Saint-Quentin.

Il explique que monsieur Savoie est un entrepreneur très bien connu dans le monde des affaires. C'est en 1978 qu'il fonde avec son père Groupe Savoie Inc., compagnie qui est devenue un fleuron de l'industrie forestière au Nouveau-Brunswick. L'entreprise compte aujourd'hui plus de 550 employés et se situe parmi les chefs de file dans la transformation de bois dur. De plus, Groupe Savoie Inc. est un joueur important au sein de l'industrie forestière du Canada.

Monsieur Savoie est titulaire d'un Baccalauréat ès sciences de l'Université Laurentienne et d'un Baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton. Empreint d'un leadership naturel, monsieur Savoie a siégé au sein de plusieurs conseils d'administration et d'organismes professionnels régionaux et nationaux. Entre autres, il a été membre des conseils d'administration du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, d'Assomption Vie, du New Brunswick Business Council, du NB Forest Product Association et du National Hardwood Lumber Association, en plus de présider les destinées de Sovebec Inc.

Monsieur Savoie participe également à de nombreuses causes éducatives, sociales, sportives, culturelles et philanthropiques. Il est un fier citoyen de sa communauté où il fut choisi président d'honneur du Festival Western de Saint-Quentin. Il a créé la Fondation Hector Savoie, en mémoire de son père, laquelle a pour but d'aider des gens dans le besoin dans la communauté de Saint-Quentin et des environs.

Monsieur Savoie et Groupe Savoie Inc. ont reçu de nombreux prix au cours des années. Parmi ceux-ci, notons le Prix Entreprise de l'année du Restigouche (1993), le prix Entreprise de l'année du Conseil Économique du Nouveau-Brunswick (1993), le Prix d'excellence à l'exportation canadienne du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (2000), la Médaille du Jubilé de la Reine (2002), l'Ordre du Nouveau-Brunswick (2006), une intronisation dans le Junior Achievement New Brunswick Business Hall of Fame (2010) et, tout dernièrement, le prix de l'Entrepreneur de l'année aux Maritimes – Prix Ernst and Young (2013).

L'Université de Moncton lui a décerné un doctorat honorifique en administration des affaires en 2004.

Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs manifestent leur grande satisfaction envers cette recommandation. Plusieurs soulignent les grandes qualités de monsieur Savoie et remercient le Comité pour cette nomination.

3. NOMINATION D'UNE CHANCELIÈRE OU D'UN CHANCELIER (suite)

R : 02-CGV-130318

Louis Léger, appuyé par Yves Gagnon, propose :

« *Que **Jean-Claude Savoie** soit nommé 8^e chancelier de l'Université de Moncton pour un mandat de cinq ans débutant dès sa nomination.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

Applaudissements.

4. NOMINATION D'UNE VICE-RECTRICE OU D'UN VICE-RECTEUR AU CAMPUS D'EDMUNDSTON

Le recteur et vice-chancelier présente le rapport final, écrit mais confidentiel, du Comité consultatif de sélection de la vice-rectrice ou du vice-recteur au Campus d'Edmundston. Le recteur et vice-chancelier explique que le Comité consultatif a commencé ses travaux le 29 novembre 2012, travaux consistant notamment en l'étude des candidatures, la tenue des entrevues, l'organisation des consultations (publiques et écrites) ainsi que l'obtention de l'avis du Comité d'équité en matière d'emploi. Le recteur et vice-chancelier confirme que ces étapes ont été faites conformément à la *Politique de sélection des cadres* et à la *Politique d'équité en matière d'emploi*.

Le recteur et vice-chancelier indique que la candidature de monsieur Jacques Paul Couturier est recommandée à l'unanimité par le Comité consultatif de sélection. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 03-CGV-130318

Raymond Théberge, appuyé par Jean Soucie, propose :

« *Que **Jacques Paul Couturier** soit nommé vice-recteur au Campus d'Edmundston pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2018.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Applaudissements.

5. POLITIQUE DE SÉLECTION DES CADRES

Voir le Document B, p. 1-69

La présidente du Comité de gouvernance rappelle que le Comité avait reçu le mandat du Conseil des gouverneurs de réviser la *Politique de sélection des cadres* afin de faire des modifications, le cas échéant, et qu'un rapport soit présenté au Conseil des gouverneurs. Le Comité de gouvernance a tenu sept réunions sur le sujet, a fait des consultations auprès de la communauté universitaire et a obtenu les suggestions du Sénat académique.

Le recteur et vice-chancelier explique que les changements les plus importants touchent le poste du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, la précision des liens entre le Comité consultatif de sélection et le Comité d'équité en matière d'emploi, les consultations publiques et la normalisation du langage. Plusieurs suggestions du Sénat académique ont été retenues.

R : 04-CGV-130318

Annie C. Daneault, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte les modifications apportées à la *Politique de sélection des cadres*.* »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

6. CLÔTURE

La réunion se termine à 11 h 25.

Contresigné le

André G. Richard, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale